La politique d'accessibilité des personnes en situation de handicap

Notre équipe est sensibilisé à l'accueil et à l'orientation des publics en situation de handicap. Quelle que soit votre situation de handicap, vous pouvez bénéficier d'un accompagnement personnalisé afin de vous assurer du meilleur déroulement possible de votre formation. Nos formations sont accessibles et aménageables pour les personnes en situation de handicap. Cette politique handicap vise à mettre en œuvre les actions nécessaires pour favoriser l'inclusion des personnes en situation de handicap dans nos formations.

Engagement

CANOPEA FORMATION s'engage à :

- Mettre en place une démarche d'accessibilité progressive de ses formations aux personnes en situation de handicap.
- Désigner un référent handicap chargé de piloter et d'animer cette démarche.
- Communiquer sur notre politique handicap auprès de tous nos publics.
- Évaluer régulièrement notre politique handicap et la mettre à jour si nécessaire.

Actions concrètes :

Pour concrétiser cet engagement, CANOPEA FORMATION met en place les actions suivantes :

- Accessibilité des locaux et des formations :
  - Réaliser un diagnostic d'accessibilité de nos locaux et identifier les points d'amélioration.

- Accompagnement des personnes en situation de handicap :
  - Identifier les besoins spécifiques des personnes en situation de handicap et mettre en place des accompagnements individualisés (ex : aménagement des examens (durée, support, ...), ressources pédagogiques adaptées, etc., ...
  - Proposer des formations en présentiel et à distance accessibles aux personnes en situation de handicap.

- Communication :
  - Diffuser notre politique handicap sur notre site internet et dans nos documents d'information.
  - Mettre à disposition des personnes en situation de handicap un référent handicap et des informations sur les aides et les services disponibles.

Évaluation et suivi

La politique handicap de CANOPEA FORMATION est évaluée régulièrement afin de mesurer son efficacité et d'identifier les points d'amélioration. Cette évaluation est réalisée à partir d'indicateurs tels que :

- Le nombre de personnes en situation de handicap inscrites dans nos formations.
- Le niveau de satisfaction des personnes en situation de handicap.

CANOPEA FORMATION est convaincu que l'inclusion des personnes en situation de handicap est un enjeu majeur pour notre société. En mettant en œuvre cette politique handicap, nous souhaitons contribuer à une société plus inclusive et accessible à tous.

Référente handicap

Une référente handicap est désignée au sein de CANOPEA FORMATION. Si vous souhaitez évoquer une situation de handicap en amont, contactez :

Yasmine – référente handicap
yasmine@canopea-formation.com
01 77 10 20 03.

Nous évaluerons ensemble les aménagements possibles.